

N° 318-MFP du 30-9-64 — Les fonctionnaires du corps de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts et du conditionnement dont les noms suivent, possédant les titres requis sont ainsi reclassés, à titre transitoire, et au point de vue indice de traitement dans la catégorie A :

Nom et Prénoms	Titres ou Diplômes	Date de nomination et ancienneté réelle au 1-1-64	Ancienneté utilisable	Ind. de reclassement et ancienneté conservée au 1-1-64
Amaïzo Basile . . . . .	Doctorat Vétérinaire Alfort.	1-9-59 (4 a 4 mois)	2 a 10 m	685 A.C. 10 m
Salami A. Ganiyou . . . . .	"	1-1-62 (2 ans)	1 a 4 m	645 A.C. 1 a 4 m au 1-1-64. 685 au 1-9-64 A.C. néant
Sema Arouna . . . . .	Dipl. Ing. Agricole de l'Ecole Nat. Sup. Agronomique de Rennes.	1-10-62 (1 a 3 m)	10 m	605 A.C. 10 m
Koffi Omer . . . . .	Dipl. Ing. Agricole de l'Ecole Nat. Sup. Agronomique de Grignon.	1-12-63	8 m	605 A.C. 8 m
Blaou Nicolas . . . . .	Dipl. d'Etudes Sup. Agronomiques de Beauvais.	1-12-62 (1 a 1 m)	8 m	520 A.C. 8 m
Dagadou Victor . . . . .	Dipl. d'Ing. Civil des Travaux Forestiers de l'Ecole des Barres.	1-1-62 (2 a)	1 a 4 m	485 A.C. 1 a 4 m au 1-1-64
Lawson L. Ben . . . . .	"	1-2-62 (1 a 11 m)	1 a 3 m 10 js	520 au 1-9-64 485 A.C. 1 a 3 m 20 jours 520 au 1-10-64
Aputoo Antoine . . . . .	"	1-12-62 (1 a 1 m)	8 m	485 A.C. 8 m
Gnrofooun Bruno . . . . .	"	1-9-63 (4 m)	néant	485 A.C. néant

Le présent arrêté aura effet au point de vue solde à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1964.

N° 336-MFP du 12-10-64 — Les fonctionnaires du corps du personnel interministériel de l'administration générale, du corps du personnel diplomatique, du corps des contributions directes et du corps des douanes dont les noms suivent sont, en attendant la refonte de leurs statuts particuliers, ainsi reclassés à titre transitoire et au point de vue indice de traitement :

Nom et Prénoms	Titres ou Diplômes	Date de nomination et ancienneté au 1-1-64	Ancienneté utilisable	Ind. de reclassement et ancienneté conservée au 1-1-64
Grunitzky Gilbert. . . . .	Licence en droit, brevet de l'ENFOM	1-12-60 (3 a 1 m)	2 a 20 jours	630 A.C. 20 jours
Tigoué Victor . . . . .	—	20-10-62 (1 a 2 m)	9 mois	590 A.C. 9 mois
Togbé Jacques . . . . .	—	1-1-64 (néant)	néant	590 A.C. néant
Tévi B. Jean. . . . .	Licence en droit, diplôme d'études sup. sciences économiques, diplôme de l'école nationale des douanes	20-9-61 (2 a 4 m)	1 a 6 m 20 js	630 au 11-5-64
Nubukpo A. Eugène. . . . .	Licence en droit et D.E.S. de droit, diplôme de l'école nationale des douanes	néant	néant	590 au 1-8-64
Djoko Boukari. . . . .	Bac. en droit, diplôme I.H.E.O.M.	24-11-60 (3 a 1 m)	2 ans 20 jours	555 A.C. 20 jours
Placktor Prosper. . . . .	Bac. en droit	27-10-61 (2 a 2 m)	1 a 5 m 10 js	520 A.C. 1 a 5 m 10 jours 555 au 21-7-64
Mankoubi B. Sandani. . . . .	Licence es-sciences économiques	1-11-63 (1 mois)	néant	520 A.C. néant
Tahoulan Antoine. . . . .	Bac. en droit, ancien élève école impôts	24-11-61 (2 a 1 m)	1 a 4 m 20 js	485 A.C. 1 a 4 m 16 js 520 au 16,7,64
Voûlé Fritz. . . . .	Diplôme de l'I.H.E.O.M. cycle B.	16-7-64	néant	485 au 16-7-64

Le présent arrêté aura effet au point de vue solde à compter du 1<sup>er</sup> août 1964 en ce qui concerne M. Nubukpo et à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1964 en ce qui concerne les autres.